

APPEL AU CONSEIL EUROPEEN "Nouvelle étape pour l'Europe des Citoyens".

Appel en faveur d'une Convention III des organisations membres du Forum Permanent de la Société Civile et de membres de la Société Civile, de représentants Syndicaux, de responsables d'entreprises, de mandataires politiques.

A Publier dans la presse avant le Conseil de Mars (Projet).

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil européen, ne désespérez plus les Européens !

Les citoyen(ne)s voient de plus en plus l'Union Européenne comme une machine éloignée de leurs préoccupations. A quelques mois des élections européennes de 2004, les citoyennes et les citoyens sont désorientés et extrêmement critiques à l'égard des dirigeants européens. Le rejet, par tous les mouvements populistes, de l'Europe, de ses valeurs et de ses institutions risque de s'amplifier. La remontée des particularismes, des nationalismes et de la xénophobie menace l'Europe. **POUR INVERSER CETTE TENDANCE CENTRIFUGE, IL FAUT POSER UN ACTE FORT ET MOBILISATEUR. MAINTENANT !**

- Nous souhaitons vivement que le Conseil Européen, à la veille des élections, s'affirme en phase avec les aspirations des peuples d'Europe en annonçant en Mars 2004 le lancement d'une « Nouvelle Etape pour l'Europe des Citoyens ».
- Nous demandons que le Conseil Européen de Mars 2004 fixe à l'Union le projet d'élaborer un « Contrat Européen pour une Société du Bien-Être » assorti d'un Budget Européen Participatif 2007-2013.
- Nous proposons pour instrument d'élaboration de ce Contrat entre Européens, pouvoirs publics, partenaires sociaux et société civile, une Convention III qui entamerait ses travaux en septembre 2005. Elle sera une étape importante dans la mise en oeuvre des objectifs de l'Union définis par le projet de Constitution " *l'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples*". *"the Union's aim is to promote peace, its values and the well-being of its peoples"*. (Art I-3, §1
- Nous réclamons la mise en place d'une task force « Budget Européen participatif 2007-2013 » qui réunirait des représentants de la Commission, des Etats Membres, des Parlements et de la Société Civile, pour préparer des propositions en termes de démocratie participative et budget européen, notamment en vue de la Convention III.

Comme des études l'ont montré, la croissance et la compétitivité européennes seront de plus en plus tributaires de politiques nouvelles axées sur l'innovation et la capacité de maîtriser (i) les grandes vagues technologiques, (ii) les changements de mode de production et de consommation pour une société du bien être à l'échelle mondiale, et (iii) la création de nouveaux partenariats et synergies entre pouvoirs publics, secteur privé et société civile.

Ce projet portera un message fort : « *l'Union est source de progrès qui répondent à votre aspiration pour une société de bien-être et entend mettre en oeuvre une démocratie européenne participative* ». Une Société de Bien-être est une société où chaque personne voit sa dignité reconnue et garantie, ses besoins fondamentaux satisfaits, son désir de qualité de vie et son droit à un environnement sain rencontrés. Ce processus lancé répondrait à 6 enjeux majeurs :

1. A ceux qui redoutent une Europe à deux vitesses la Convention III apportera le message « Tous ensemble, nous pouvons faire plus pour chacun d'entre nous et pour une société du bien-être. »
2. A ceux qui craignent que le fossé se creuse entre les États pour qui l'élargissement serait égal à un *dumping* social et les Peuples d'Europe qui aspirent à plus de bien-être, le thème du Contrat européen pour « une société du bien-être » met au centre des débats l'économie sociale de marché hautement compétitive qui est l'un des objectifs inscrits dans le projet de Constitution.

3. A ceux qui considèrent que ni la Charte des Droits Fondamentaux, ni le projet de Constitution répondent suffisamment aux attentes d'une Europe qui, aux valeurs de liberté, de démocratie, de respect des droits de l'homme, a ajouté les valeurs d'égalité, de solidarité et de justice, le Contrat européen et son lien avec le budget 2007-2013, apporteront la garantie d'une dynamique nouvelle.
4. A ceux qui s'effrayent de ce que l'Europe doive faire face à plusieurs défis liés les uns aux autres - réussir son élargissement, vaincre les difficultés sociales liées à son évolution démographique, réussir son passage à une société post-moderne et construire une « mondialisation éthique », la Convention III offre une opportunité de développer de nouvelles « synergies » entre pouvoirs publics, secteur privé, économie sociale, ONG.
5. Nous sommes convaincus que le lancement d'un « budget européen participatif » constituerait une source d'innovation importante dans la perspective de la réalisation des objectifs de Lisbonne ainsi qu'une source de plus grande efficacité dans la gestion de programmes de coopération avec des pays tiers.
6. Bien plus, l'exercice de démocratie participative que constituera la Convention III sur le thème d'une société du bien-être et du budget européen participatif, sera un levier potentiel puissant pour redéfinir des valeurs partagées et pour recréer du capital social et de la solidarité. Enfin, il sensibilisera les citoyennes et les citoyens aux potentialités et aux contraintes d'un budget communautaire.

Depuis trop longtemps, les Conseils européens promettent une Europe plus proche des citoyens, ne nous désespérez pas un fois de plus ! Le projet de "Contrat européen pour une Société du Bien-Être" et de "Budget européen Participatif 2007-2013" contribueront à rencontrer les attentes des citoyens et à renforcer leur sentiment d'appartenance à une identité européenne commune. Nous invitons donc le Conseil européen à prendre une telle initiative maintenant !

Permanent Forum of Civil Society
Forum Permanent de la Société Civile
Square de Meeûs, 25
B-1000 Bruxelles
Phone (32) 2 508 30 84
Fax (32) 2 508 30 89
<[Http://www.forum-civil-society.org](http://www.forum-civil-society.org)>

(*) C'est en un lieu hautement symbolique, le *Campidoglio*, là même où le Traité de Rome fut signé en mars 1957 et où le Forum présentait sa Charte des Citoyennes et Citoyens européens en mars 1997, que des groupes de la Société civile Européenne affirmerons les 2 et 3 Juillet prochains leur attente d'une Nouvelle Etape et marqueront ainsi symboliquement leur volonté de prendre, si nécessaire, le relais des "élites européennes", pour rester fidèle au projet des pères fondateurs.